L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

N°14 - Vendredi 7 avril 1989 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Corse : quelle crise ?

3
Jean Poperen : larges majorités

4
Education : détente ?

6
Loyers : l'article 21

10
Cap sur le 18 juin

12



Urnes soviétiques

13
Pierre Mauroy : l'euro-gauche

LES TREIZE PRINTEMPS DE LA CHANSON



Toutes les musiques sont à Bourges. C'est la fête de la chanson et de a qualité. Les musiques populaires de toute la planète sont rassemblées pour le treizième Printemps : les stars et l'éclosion des jeunes talents. Quatre-vingts spectacles en huit jours (voir pages 8 et 9).

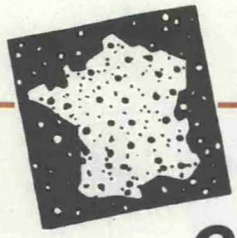

LA SITUATION EN CORSE



Une crise économique et aussi une crise sociale

"Le psychodrame corse doit avoir lieu" déclarait cet été Robert Toulemon, le médiateur chargé par Pierre Joxe de mettre à plat les problèmes de l'île. Huit mois après, la prophétie se réalise-t-elle ?

La Corse connaît depuis cette semaine sa crise la plus aigue. Après la dernière guerre, beaucoup de Corses sont vènus sur le continent chercher une stabilité sociale. L'île et son économie, ne semblaient pas pouvoir subvenir aux besoins de tous. La Corse devait alors devenir zone de consommation et le secteur productif déclinait à vue d'œil. Ainsi s'enclenchait le processus de l'assistance qui faisait dépendre la Corse du continent pour les biens de première nécessité. Toutes les subventions injectées, depuis lors, n'irrigueront jamais convenablement l'ensemble aucun plan de développement ne proposant une vue globale et un avenir pour l'île.

Ainsi engluée dans cette relation de dépendance avec le continent, la Corse produisait un système pervers dont certains, aujourd'hui encore, profitent (subventions, rôle des distributeurs, des transporteurs, etc.) et que d'autres subissent. La grève des fonctionnaires est l'expression d'un ras-le-bol contre ce qui était jusqu'ici considéré comme une fatalité : la vie chère. Les inconvénients d'un marché captif.

Comment comprendre que toutes les mesures (fiscales, enveloppe de la continuité territoriale) n'aient pas pu parer à la chéreté de la vie ? Il existe en Corse huit taux de TVA de 0,9 à 25%, contre trois sur le continent (de 5,5% à 28%). L'Etat alloue chaque année 753 MF au titre de la continuité territoriale afin d'aligner la Corse sur les tarifs/km du continent. Mais rien n'y fait. L'essence y est la plus chère de France et la situation monopolistique des distributeurs en alimentation leur permet de faire valser les étiquettes quand bon leur semble. En décidant de limiter le problème corse au conflit social actuel, le Premier ministre choisit de le traiter comme n'importe quel autre conflit public.

Et puis, il y a une donnée supplémentaire : la présence des nationalistes. Si le Syndicat des travailleurs corses fait la même analyse que Michel Rocard sur la situation actuelle, à savoir, une prime d'insularité n'est "qu'un emplâtre sur une jambe de bois" il n'en demeure pas moins que l'occasion est trop bonne pour eux, de tirer les marrons du feu et de sortir crédibilisés de cette crise.

Les limites de l'analyse des syndicats traditionnels (FO, CGT, CFDT, CGC, CFTC) qui les contraint à n'avancer que des revendications salariales en laissant vacant le terrain de la solution globale (politique, économique) renforce la position et la stratégie du mouvement nationaliste. Lui se présente comme un des interlocuteurs privilégiés et, selon le mot de Pierre Poggioli "comme la seule alternative possible pour la Corse." Reste à savoir comment sortir de la crise actuelle, et comment redonner confiance aux Corses en leur propre avenir.

Dominique Carboni

2 congrès en 1

Le congrès statutaire de cet automne et celui consacré à la discussion idéologique prévu pour l'année prochaine devraient se fondre en un seul et même congrès qui devrait se tenir au début de l'année 1990. Il semblait impossible de mener de front la campagne des européennes et la préparation d'un congrès qui aurait dû se dérouler en octobre ou novembre. La date précise sera définitivement arrêtée lors du comité directeur de juillet.

Prochain numéro de "Vendredi" : 21 avril 1989

Vendredi

10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.78.48
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligman

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Directeur : Jacques Goubin
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Chopin - Massy

N° Commission Paritaire : 70.894

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : Laski - Sipa-Press (p.12); Lozahic/Enguerand (p.8); Destrez (p.8); Cibille/Enguerand (p.9); Odile/Sipa-Press (p.9)

Ce numéro a été tiré à 269.000 exemplaires

Nicolas Alfonsi, président du groupe socialiste devant l'Assemblée de Corse (22.3.1989)

"...La lame de fond est si forte qu'il serait illusoire de penser que les salariés du secteur public renoncent à toutes leurs revendications. Il ne s'agit plus de savoir si elles sont légitimes mais de rassurer, en l'état de décomposition de l'île, le secteur public quant à l'issue positive de la crise.

Le gouvernement a pris des engagements pour avril et a invité les grévistes à revenir à une situation normale. Le Premier ministre, garant des équilibres économiques, a sans doute raison de poser le problème en termes globaux, ce que nous n'avons jamais cessé de faire nous-mêmes. Il est vrai que seule la mise à plat des enveloppes fiscales et de la continuité territoriale permettront un meilleur usage du concours financier de l'Etat.

Pourquoi l'Etat devrait-il consentir un effort supplémentaire alors que les aides actuelles sont mal utilisées, sans effet sur le coût de la vie et source de tant d'abus ?

N'y a-t-il pas danger de voir demain d'autres catégories réclamer leur dû ? Comment améliorer la situation, notamment des salariés du secteur privé, plus difficile en raison de la fragilité du tissu économique corse, sinon par un examen approfondi de l'usage des fonds publics ? Ce serait, alors qu'un certain nombre d'actions ont déjà été engagées, faire un mauvais procès aux pouvoirs publics que de leur reprocher de n'avoir pu régler en huit mois un dossier aussi difficile.

Pour autant, les salariés en grève sont en droit de dire qu'il ne leur appartient pas de corriger les erreurs ou les abus dans l'usage des fonds publics. Cette mission appartient à d'autres. Oui, cette responsabilité incombe à l'Etat, et aux Corses. Oui, le gouvernement est maître de la politique fiscale, des 550 millions de réfaction qui ne servent pas à grand chose. Mais si les responsabilités sont partagées dans ce domaine, elles le sont aussi en ce qui concerne les 750 millions de la continuité territoriale.

On dit que tout le monde profite de l'enveloppe, sauf les Corses. On cite pêle-mêle les dockers, les Marseillais du port, les compagnies, les aconiers, les transporteurs, bref, l'histoire de la continuité territoriale serait celle d'un fabuleux racket. Il ne s'agit pas aujourd'hui d'instruire un procès inutile, mais de proposer une solution.

Le groupe socialiste constate que l'enveloppe de la continuité territoriale ne remplit pas son office, que les crédits y afférents sont affectés à des objets injustifiés ou à des charges indues.

Que sans préjuger des résultats de la table ronde, il convient pour sortir de la crise, d'affecter sur l'enveloppe de la continuité territoriale, une somme de 40 ou 50 millions -7 à 8%- pour sortir du conflit. Comment qualifier ce concours financier ? Il ne faut préjuger de rien. Ce sera l'affaire des négociateurs dans le cadre de discussions immédiates entre syndicats et gouvernement, que nous appelons de nos vœux. Le concours serait révisable en fonction des résultats de la table ronde..."

JEAN POPEREN

"Nous souhaitons réunir de larges majorités"



La session parlementaire s'annonce chargée (voir notre dernier numéro). "Vendredi" a demandé à Jean Poperen, ministre chargé des Relations avec le parlement, dans quel état d'esprit elle était abordée par le gouvernement.

Lors de la dernière session, le gouvernement s'est appuyé alternativement sur le PC et les centristes. En sera-t-il de même cette fois-ci ?

Je ne crois pas que les choses se soient passées ainsi. Nous avons des propositions que nous souhaitons voir aboutir. Nous cherchons donc chaque fois la majorité la plus large ; ce sera encore notre démarche lors de cette session. Dans un certain nombre de cas les uns nous soutiennent, d'autres non, et dans d'autres cas, c'est l'inverse. Nous souhaitons que le plus grand nombre de gens soutiennent nos propositions. Mais nous ne manœuvrons pas en fonction de tel ou tel soutien. A chacun de se décider. S'il arrivait que certains, pour des raisons qui leurs appartiendraient, se montraient hostiles ou réticents à nos projets, nous emploierions les procédures constitutionnelles existantes.

En 1986 les socialistes critiquaient l'usage que Chirac qu'il faisait du 49-3. Aujourd'hui le gouvernement envisage de recourir à cette procédure. N'est-ce pas contradictoire ?

Non. Nous chercherons à faire en sorte que le recours à cette procédure ne soit pas nécessaire. Mais cela ne dépend pas que de nous. En ce qui nous concerne, nous souhaitons la concertation et le rassemblement de larges majorités. Si certains s'y refusent, il faut que les lois soient votées et qu'aboutisse ce qui a été souhaité par la majorité de la nation, c'est-à-dire l'application du programme dont nous sommes porteurs.

Va-t-on vers un un nouveau durcissement des communistes à l'égard des socialistes ?

Que chacun prenne ses responsabilités. Mais il est certain que la réunion du dernier comité central traduit un certain irréalisme par rapport à la situation véritable du PC dans la France d'aujourd'hui.

Que pensez-vous d'un éventuel regroupement des élections ?

Sur le principe, le regroupement est souhaitable pour éviter la lassitude des électeurs. Mais on ne doit pas nourrir l'illusion qu'en simplifiant le calendrier électoral on contrecarrera l'abstention qui a des racines politiques et non pas seulement institutionnelles.

Vous avez déclaré que "les conflits sociaux ne sont pas derrière nous". Peut-on espérer en voir tout de même la fin ?

Il serait léger d'imaginer que tout est réglé. Mais beaucoup de conflits ont été apaisés par la voie de la concertation. Il faut en donner acte à Michel Rocard qui a animé ce travail. Le retard pris par certaines catégories sociales étant considérable, il est probable qu'il reste à opérer toute une série de corrections et de redressements. Nous allons les aborder chemin faisant.

Propos recueillis par Jean-Pierre Bedeï.

Les nouvelles élues des municipales

Les chiffres donnés dans "Vendredi" du 31.3.1989, p. 6, ont été altérés à la suite d'une erreur de transcription. Les voici, rectifiés et complétés. Il s'agit des femmes nouvelles élues les 12 et 19 mars à la tête de leurs listes et, depuis, maires de leurs localités. Ce sont donc les femmes qui ont conquis des cités.

	Villes de plus de 20.000 habitants			Villes entre 9.000 et 20.000 habitants		
1983	**PS**	**PCF**	**Droite**	**PS**	**PCF**	**Droite**
Sortantes	2 (1)	5	5	0	7	14
1 Réélues	2 (1)	5	5	0	7	11
9 Elues	6 (2)	0	0	5 (3)	0	4
8 Battues	0	0	0	0	0	3
9 **Total**	**+6**	**0**	**0**	**+5**	**0**	**+1**

(1) Edith Cresson (Chatellerault); Raymonde Le Texier (Villiers-le-Bel)
(2) Marie-Noëlle Lienemann (Athis-Mons); Isabelle Massin (Cergy); Frédérique Bredin (Fécamp); Françoise Jullien (Mons-en-Baroeul); Yvette Roudy (Lisieux); Catherine Trautmann (Strasbourg).
(3) Martine Buron (Chateaubriant - 44); Christine Guy-Quint (Cournon d'Auvergne - 63); Marie-France Lecuir (Domont - 95); Hélène Mignon (Muret - 31); Yvette Duval (Plouzane - 29)

EDITORIAL

Fidélités

"Il n'y a pas pour la France d'interdit, son devoir est de tenir toujours et partout un seul et même langage." Cette phrase, prononcée par François Mitterrand en mars 1982 à Jérusalem depuis la tribune de la Knesset, résonne encore aujourd'hui.

Fidélité, équilibre, dialogue. La politique internationale de notre pays, définie et appliquée depuis 1981, répond à ces trois critères essentiels. Ainsi, tout particulièrement, dans la région du Proche-Orient, meurtrie depuis de trop longues années. Si François Mitterrand a annoncé sa proche rencontre avec Yasser Arafat, c'est dans la logique de sa déclaration de Jérusalem. Le chef de l'OLP, lors du conseil national d'Alger, en novembre dernier, a officiellement reconnu l'existence d'Israël, en même temps qu'il répudiait le terrorisme extérieur. Les obstacles de principe se trouvaient ainsi levés. "Oui, le peuple français est l'ami du peuple d'Israël", déclarait François Mitterrand il y a sept ans. Il le répète aujourd'hui, en annonçant cette rencontre.

C'est la même logique, c'est la même fidélité qui veut qu'aujourd'hui la France joue encore un rôle au Liban. Il faut que se termine la guerre qui décime ce peuple. Il faut que les pays amis du Liban se mobilisent afin d'éviter que le pire ne se produise. Il faut que la France continue son œuvre de paix.

Vers un déblocage de la situation ?



Toucherait-on au bout du tunnel ? Après l'accord du 16 mars, la situation semble se débloquer du côté des instituteurs et des professeurs. Si certaines divergences subsistent, un projet a été mis au point et devrait être soumis au Parlement dès le mois de juin.

Il y aura bien un projet Jospin. En ouvrant, le 28 mars, la table ronde sur la revalorisation des enseignants, Lionel Jospin a souligné d'emblée qu'il s'agissait là de ses "ultimes propositions". A prendre mais pas à laisser. Le projet sera présenté quelle que soit l'issue des négociations.

Ministère et syndicats ont mis de l'eau dans leur vin et multiplié les efforts pour aboutir à un accord. "Nous sommes, je crois, en mesure de parvenir à des résultats historiques, a souligné Lionel Jospin qui a rendu hommage à "la capacité de dialogue et au sens des responsabilités" de ses interlocuteurs. Résultat : l'enveloppe financière a été élargie. Des 10 milliards de francs mis sur la table en janvier, on est passé à 11,6 milliards sur cinq ans, auxquels s'ajouteront 6,2 milliards pour la période 1994-1998, soit près de 18 milliards pour les dix prochaines années.

Seconde évolution, la revalorisation et l'amélioration des perspectives concernent désormais l'ensemble des enseignants qu'ils soient au début, au milieu ou en fin de carrière "Il n'y a pas de laissés pour compte de la revalorisation" souligne Michel Bronstein, conseiller technique du ministre.

Principaux éléments du dispositif : un nouveau "corps des écoles" est créé pour les instituteurs dont les rémunérations sont alignées sur celles des certifiés. Sept mille instituteurs par an y accèderont et termineront leur carrière à 13.000 F par mois et 14.500F en hors-classe. La grille actuelle sera revalorisée en deux ans dès la rentrée prochaine. Dans le secondaire, l'ensemble des professeurs le collège et de l:ycée bénéficiera d'améliorations et de nouvelles perspectives de carrière et tous pourront désormais avoir accès à une hors-classe. Il n'est pas facile de se repérer dans le maquis de la revalorisation des rémunérations. Tout dépend des catégories, échelons, indices... Simplifions : globalement, sans tenir compte des indemnités, les augmentations s'échelonneront de 160 F pour les moins favorisés - la plupart des PEGC - à 700 F pour les plus gâtés - certains adjoints d'enseignement , professeurs certifiés, professeurs d'éducation physique et conseillers principaux d'éducation-. Quant aux indemnités, leurs taux ont été harmonisés et alignés sur les plus élevés.

Autre avancée, le service des PEGC ne dépassera plus 19 heures par semaine dès la rentrée 1989, celui des professeurs de lycée professionnel sera diminué de trois heures en trois ans à partir de 1990. Enfin, le système de formation est unifié : tous les enseignants, qu'ils se destinent à la maternelle ou au lycée, seront recrutés au niveau de la licence et formés dans les mêmes "instituts universitaires de formation des maîtres". On s'oriente ainsi vers une simplification du système qui devrait profondément transformer le paysage éducatif dans la prochaine décennie.

Des avancées considérables...

"C'est une avancée indiscutable et porteuse d'avenir" a déclaré Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES. "On a fait de gros progrès" souligne Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC.

Signeront ? Signeront pas ? Le SNES et le SNI consultent leurs troupes et répondront à la fin du mois. "Nous ne nous inscrivons pas dans une logique de signature, déclare Stéphane Ducrest, secrétaire fédéral du SGEN-CFDT, qui regrette que "l'aspect transformation du système éducatif ait été occulté par le débat sur la revalorisation." Enfin, c'est carrément "non" pour les syndicats FO et pour le SNALC. "Les propositions sont insuffisantes, estime Françoise Angoulvant, sa vice-présidente. Nous avions demandé une augmentation de 3% par an sur cinq ans, les propositions du ministre aboutissent à peine au tiers. En outre, tout le monde n'en profitera pas, notamment certains certifiés et les agrégés retraités." Cependant, le ton s'est adouci et, au ministère, on se déclare " plutôt satisfait" de l'issue des négociations sur la revalorisation.

Changement de ton en ce qui concerne la loi d'orientation. "Déception" et "perplexité" ont dominé la table ronde du 30 mars. "Le texte n'est qu'un cadre vide qui ne permettra pas une réelle démocratisation du système" craint-on à la FEN. Un "flou" que déplorent également les deux grandes associations de parents d'élèves, la FCPE (gauche) et la PEEP (opposition) particulièrement en ce qui concerne la liberté des familles face à l'orientation. "Les propositions vont dans le bon sens, selon Jacques Hui, président de la PEEP, mais on a voulu aller trop vite. Il manque en particulier une vraie réflexion sur les formes mêmes de l'enseignement au lycée. Nous attendons le texte définitif."

...et des contradictions inévitables

S'il ne s'agit pas d'une loi de programmation, comme l'a rappelé Lionel Jospin, les objectifs prioritaires, constituent déjà des éléments de programmation. Les objectifs prioritaires ? Tout d'abord l'apprentissage de la lecture, dont les étapes seront fondées sur la notion de cycles et non plus d'années, mais aussi la pré-scolarisation des enfants de deux ans, particulièrement ceux qui viennent de milieux défavorisés; la réduction des inégalités géographiques; l'affirmation du droit des lycéens, avec notamment la formation d'un conseil des délégués-élèves; l'aménagement de l'année scolaire en trente-six semaines réparties en cinq séquences de durée comparable et la généralisation des projets d'établissement. "Un changement en profondeur du système est en route" cconclut Michel Bronstein.

Reste que le plan Jospin met à jour toutes les contradictions du monde éducatif et qu'il ne sera pas facile de naviguer entre les écueils de positions syndicales et catégorielles difficilement conciliables.
L'optimisme est pourtant de mise rue de Grenelle et tout devrait maintenant aller très vite. Le projet sera examiné le 17 mai au conseil des ministres et soumis au mois de juin au Parlement

Anne Clément

AVENIR

Il y a enfin un mot que tous les Européens peuvent comprendre.

AVENIR AVENIR **LE PREMIER AFFICHEUR EUROPÉEN.**

AVENIR - 50, rue de Châteaudun - 75009 Paris - Tél. 40 23 22 00

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LOYERS

L'article 21 au quotidien

Les loyers à Paris et hors Paris

"Là où les locataires sont en position précaire sur un marché déséquilibré - et c'est notamment le cas en région parisienne - le gouvernement doit avoir les moyens de limiter les hausses de loyer. Mais il faut éviter que le taux plafond de hausse pour la région parisienne ne devienne le taux directeur de hausse des loyers pour l'ensemble de la France.
Il faudra choisir entre un blocage sous forme d'un maximum égal à x fois l'indice du coût de la construction pour l'ensemble du pays ou bien une législation du type de l'ordonnance de 1945 sur le contrôle des prix qui donnerait au gouvernement les moyens d'agir de manière plus souple et plus différenciée.
Deux questions restent posées.
1. La liberté complète des loyers des logements vacants en région parisienne peut-elle être réellement maintenue ?
2. L'indexation des loyers pendant la durée du bail sur le coût de la construction est-elle vraiment une nécessité ? En RFA, le loyer reste inchangé pendant toute la durée du bail."
(Jean Anciant, le 30 mars 1989 aux journées parlementaires du groupe socialiste).

***La loi Méhaignerie avec son article 21 continue d'écraser les petites gens. Certains se défendent, comme les locataires de la cité Beausoleil à Villejuif, regroupés dans leur amicale. Leur affaire est passée au tribunal d'instance vendredi dernier.
Une affaire ordinaire devant un tribunal d'instance ordinaire.***

9h 45, vendredi 31 mars. Une petite foule bat la semelle devant le tribunal d'instance de Villejuif. Ce sont des locataires de la résidence Beausoleil, un ensemble de deux tours de quatres étages et de six barres de trois étages, avenue de la République. Il sont assignés par leur propriétaire, l'Immobilière familiale du Sud-Ouest, pour avoir refusé des hausses de loyer allant jusqu'à 60% en application de l'article 21 de la loi Méhaignerie

Le F1 passe de 687 à 1.104 F

Ils sont un peu anxieux. Si le propriétaire gagne, le loyer d'un F1 passera de 687 à 1.104 F, celui d'un F4 de 1.269 à 1.935 F. Réunis depuis 1983 en une amicale de locataires très active, ils font face collectivement. Huit ont accepté la hausse. Les autres, 120, sont tellement nombreux que le tribunal les a divisés en deux groupes : le premier lot passe ce jour, le second attendra le 18 avril.

C'est la première fois qu'ils vont pénétrer dans une salle de tribunal. Certains trompent l'angoisse en se renseignant auprès des quatre précurseurs dont le bail est venu à échéance un an plus tôt et qui passent au tribunal pour la septième fois : incroyable mais vrai! Lors de leur première audience, le 14 janvier 1988, le juge avait nommé un expert qui, audience après audience, n'avait toujours pas remis son rapport. "Avec le passage en conciliation, cela fait huit fois que j'ai dû demander un congé sans solde pour venir en personne : on y est obligé, autrement votre dossier est classé. Huit jours sans salaire, c'est dur ! Et le propriétaire réclame à chacun, en plus, 2 000 F supplémentaires de dommages et intérêts pour être obligé d'aller au tribunal, un comble !".

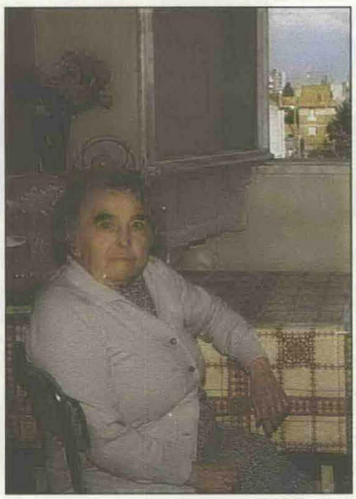

◀ *Elle n'avait pas quitté sa chambre depuis six mois*

9h 55. Les portes s'ouvrent. Intimidée, la foule reste sur le pas de la porte. Les plus courageux entrent et prennent des sièges. Une très vieille dame, toute frêle, tremble : on l'assied très vite. Un locataire chuchote : "elle a peur d'aller à l'hospice. Si la hausse est maintenue, elle ne pourra jamais payer le loyer avec sa pension". Une autre arrive, soutenue par son fils, marchant péniblement sur des jambes très enflées : elle n'a pas quitté sa chambre depuis six mois, mais elle est obligée d'être là. On voit très vite que ceux-là, s'ils n'avaient pas été soutenus par les autres locataires, auraient déjà quitté les lieux . Pour aller où ?

La moyenne d'âge est assez élevée, un peu plus de quarante ans. Le temps a passé depuis qu'ils ont emménagé en 1968 dans une cité Beausoleil construite avec le 1% patronal : "autour, il n'y avait rien, c'était presque des bidonvilles. Alors forcément, les loyers de départ étant bas, ce sont des ouvriers qui sont venus . Ils étaient déjà chassés de Paris parce que les loyers y étaient trop chers pour eux". Les trois quarts des appartements sont encore occupés par ces anciens. Les enfants devenus grands sont partis : ils n'ont plus droit aux aides pour les loyers. Les salaires n'ont pas augmenté et un certain nombre se trouvent au chômage. Mais dans la même cité, un F1 se loue 1.239 F, un F4 2.169 F : alors ce sont surtout des cadres moyens ou les professions libérales qui arrivent et c'est sur leurs loyers que la société immobilière veut aligner les anciens. "Ils veulent nous chasser une deuxième fois, nous refouler dans la très grande banlieue".

De 24 à 45% de hausse

10h. Le président du tribunal ouvre la séance. Une bonne vingtaine de personnes n'ont pu s'asseoir et sont massées debout au fond. Un soupir de soulagement dans l'assistance : le juge accepte que la présidente de l'Amicale défende les dossiers au nom des locataires. Toute droite dans son ensemble bleu-marine et blanc, l'air décidée et compétente, elle fait face aux juges tandis que l'avocate de la société immobilière, grande, brushing impeccable, très élégante dans sa toge noire, examine son monde de l'œil acéré des professionnels.

Commence alors l'interminable appel nominatif, avec son cortège de cocasseries dignes de Courteline. On appelle le mari d'une dame divorcée depuis 1947, la femme d'un locataire divorcée depuis 18 ans et remariée depuis, mais pas le locataire lui-même. Sans compter les morts et ceux qui ont déménagé. En entendant les rires, le juge commence à s'impatienter.

10h 40. L'appel nominatif est terminé. Dans les rangs on perd patience. Le juge est obligé d'expliquer qu'il doit vérifier les situations matrimoniales : manifestement, les dossiers ont été très mal préparés par la société propriétaire.

DEVANT UN TRIBUNAL D'INSTANCE ORDINAIRE

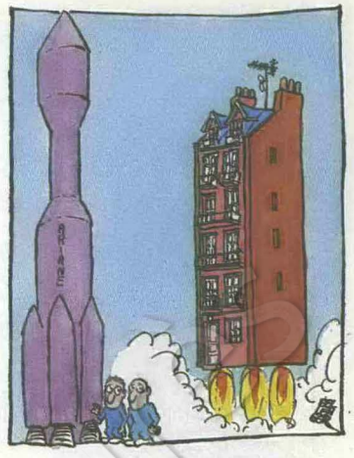

10h 50. Les choses sérieuses commencent enfin. Le juge demande le silence complet et avertit qu'il n'acceptera aucun brouhaha.

L'avocate ouvre le feu. Elle présente succinctement la cité, construite avec le 1% patronal, logement social donc; "et géré de cette manière". On s'agite dans les rangs. Elle fait état de références, mélange de relocations d'appartements "de même statut et de même nature" et de comparaisons internes au groupe immobilier. Les propositions de hausse sont comprises entre 24 et 45%, les plus importantes touchant les F1. "Non mais, comment elle fait pour calculer ?" s'étrangle quelqu'un. Elles sont donc très supérieures à 10% mais largement justifiées par le rapport d'expertise demandé par le tribunal qui fait état du bon entretien de l'ensemble et de la valeur locative moyenne : 25F le m2 pour un F4. La société immobilière a fait réaliser de gros travaux (remous dans la salle, le juge doit froncer le sourcil pour ramener le calme), la cité est maintenant à moins de quinze minutes du métro et proche de différents commerces. Enfin, ces augmentations de plus de 10% sont à étaler sur trois ans. La loi du 13 janvier 1989 qui impose un étalement sur 6 ans des hausses supérieures à 10% n'est pas rétroactive : elle ne joue pas dans ce cas car les baux auraient dû être renouvelés en décembre 1988. Pour les prochains, l'étalement sera respecté.



▲ *La présidente de l'Amicale des locataires.*

▼ *Elle pulvérise le rapport de l'expert.*



Dans le Val-de-Marne, 894 affaires ont été traités en 1988 par la commission départementale de conciliation. 72 seulement ont abouti à une conciliation. Au cours de la même année, les litiges sont en nette augmentation : 73 affaires traitées au premier trimestre, 128 au second, 113 au troisième, 580 au quatrième.

L'avocate, le juge et la locataire

11h 05. C'est au tour de la présidente de l'Amicale de prendre la parole. Elle commence par pulvériser le rapport de l'expert. "Il a visité au 4e étage d'un immeuble qui n'en compte que trois l'appartement d'un locataire habitant au rez-de-chaussée"; le reste du rapport est à l'avenant. L'avocate le prend d'abord de haut, coupe la parole à la locataire et se permet un superbe "laissez-moi parler !" alors que celle-ci tente de continuer à défendre son dossier. La différence de pratique entre les deux femmes est patente. L'avocate est dans son monde, l'autre non. Le juge est plusieurs fois obligé de la rappeler à l'ordre car elle s'adresse directement à l'avocate pour réfuter son point de vue alors que c'est à lui, le président, qu'elle doit parler. Mais son dossier est bon. Elle le connaît sur le bout des doigts. Ce n'est pas le cas de l'avocate qui doit demander plusieurs fois l'aide de son assistante. A force de pugnacité, la présidente de l'Amicale arrive à ébranler le juge. Devant l'évidence, l'avocate finit par concéder : "le rapport n'est pas faux, mais peut être contestable sur certains points".

La représentante des locataires continue. "Les loyers ont augmenté de 325% en 14 ans - charges comprises - et ils ont été "remis en conformité" voilà six ans. Les locataires ne refusent pas systématiquement les augmentations, ils l'ont prouvé en acceptant les anciennes après des accords collectifs. Mais cette hausse est trop forte et, surtout, rien ne la justifie. Les travaux ? Leur prix a été répercuté dans les charges et lors des précédentes hausses. Depuis, rien n'a été fait ou presque." Elle montre des photos de façades lépreuses que l'avocate conteste. "On peut faire dire n'importe quoi à des photos, ça dépend de l'angle sous lequel on les prend" (remous). Et la représentante des locataires de continuer. "Le bon entretien des appartements dont fait état le rapport ? Mais ce sont les locataires eux-mêmes qui ont fait les travaux ou les ont payés de leur poche. Ils ont le sentiment déprimant de devoir les régler deux fois car c'est en s'appuyant sur eux que le propriétaire justifie les augmentations. L'arrivée du métro et l'embellissement du cadre de Villejuif ? Mais nous nous sommes battus vingt ans pour cela et nous les avons financés par l'augmentation de nos impôts locaux qui sont parmi les plus forts de France. Nous sommes des ouvriers. Nous ne pourrons pas payer les nouveaux loyers et nous devrons partir. Ce seront des cadres qui nous remplaceront et qui profiteront du fait que nous nous soyions battus pour notre cadre de vie.

11h 20. Maintenant, avocate et présidente de l'Amicale argumentent devant le juge qui les questionne. L'augmentation des charges, "mais elle n'a rien à voir avec les loyers !" s'exclame l'avocate. Les accords collectifs avant les hausses de loyers, "ne sont pas de notre domaine". Des gens ne pourront pas payer, "mais ce sont toujours les mêmes arguments !" lance-t-elle avec un élégant geste de la main. Le reste est à l'avenant. Deux logiques s'affrontent. D'un côté, la loi : elle autorise les augmentations de loyer. Le propriétaire augmente, c'est son droit; à la justice de faire respecter les textes. De l'autre, le droit des personnes : "nous ne pourrons pas payer, nous devrons partir, les plus âgés devront aller à l'hospice".

12h. La séance est levée.

12h 30. Devant le tribunal, sur la place, les locataires commentent. Le juge sort du tribunal tout courbé sous la respectable pile de dossiers qu'il porte.

Jugement le 13 mai.

Monique Grima

LES BOURGEONS

Chants de culture

La jeunesse est culture, disait-on naguère.
Les 120 000 personnes de moins de 30 ans rassemblées pour le Printemps de 1988, prouvent que l'affirmation est toujours de saison.
Riposte de la province au jacobinisme culturel, tour de Babel des musiques, agora des échanges transculturels, Bourges est une tentative de combler le manque de légitimité dont souffre la culture jeune en France.
Nouveau mode d'intégration, la musique s'est peut-être substituée aux engagements militants austères des années 60. Manifestations festives qui impliquent ralliements sans contraintes idéologiques, les festivals comme celui de Bourges sont en réalité des manifestes de liberté qui revendiquent une véritable irrigation culturelle du pays. Seule manière de sortir du ghetto parisien, seule méthode pour dépasser le clivage culture / non-culture, seul moyen de faire comprendre que si le rock, le new wave et le reste n'ont rien changé à la société, ils ont contribué à tous ses changements.
La culture jeune est un indicateur de la modernité. Elle précède et anticipe les évolutions de la société . Bourges, comme Angoulême pour la BD, est un lieu privilégié pour cette observation sociale.

Pour réussir un festival vous choisissez un site dans le Midi de la France, vous le programmez l'été et vous pariez sur le mariage du soleil, des vacances et de la fête.
C'est tout le contraire qui a été tenté à Bourges voilà déjà 13 ans. Et son Printemps est un succès international.

Centre presque parfait de la France, Bourges devient les dix premiers jours d'avril le cœur de la création musicale.

De jeunes artistes venus de toutes les régions tentent, en direct et sans filet, de se lancer dans la chanson. Comme l'ont fait les plus grands, provinciaux eux aussi. Etienne Daho, l'homme venu de l'Ouest, Lavilliers le Stéphanois, Tom Novembre et Charlélie Couture les Nancéens, exemples de réussite et modèles de carrière, se sont fait connaître à Bourges.

Cette année encore, le Nord-Pas-de-Calais, la Franche-Comté, l'Alsace, le Languedoc-Roussillon, la Normandie, l'Aquitaine, bref, toutes les régions délèguent leurs représentants de la jeune musique. C'est une sorte de riposte de la province qui s'affirme comme authentique creuset de la création.

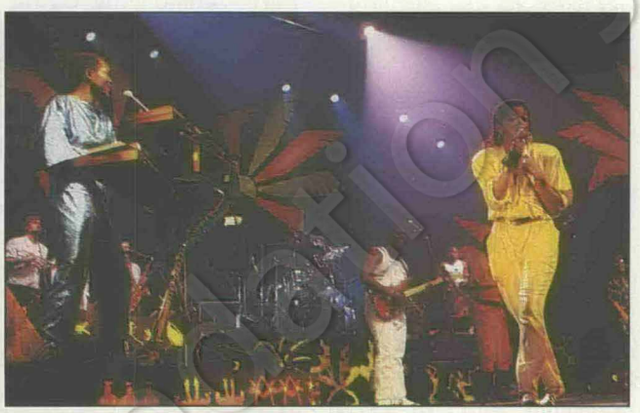

Kassav ▲ ▼ Une rencontre de genres et de sensibilités

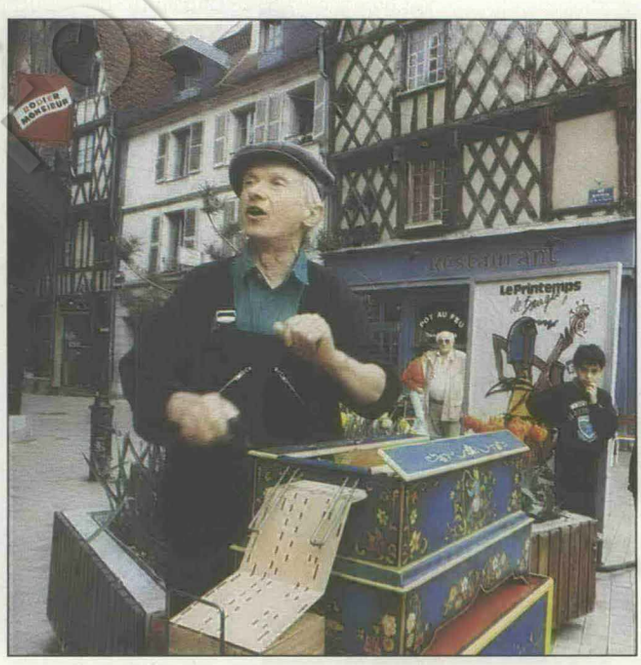

Le matin des musiciens

L'originalité du Printemps de Bourges qui doit, comme son titre l'indique, favoriser l'épanouissement de talents nouveaux, vient de cette rencontre de genres, de styles, d'inspirations, de sensibilités qui donnent une juste idée de la musique d'aujourd'hui, dans l'Hexagone, en Europe, et même au-delà.

Fondé par une bande de copains pour défendre la chanson française, le Printemps de Bourges n'a pas pour vocation de l'enclore en musée, mais de lui offrir un lieu et un temps de confrontation et de contestation, c'est-à-dire de liberté.

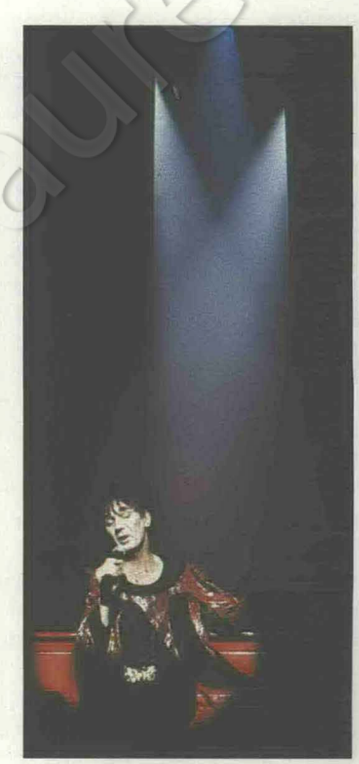

Jacques Higelin ▲

La ville dont les princes sont des chanteurs

A côté des immenses vedettes Stevie Wonder, The Pogues, Higelin, Renaud, Nina Simone, Nougaro et peut-être Barbara, se produisent donc de nouveaux venus. Naguère, pour se faire connaître, les chanteurs devaient faire leurs armes dans les cabarets, lieux confidentiels, terriblement parisiens et parfaitement ingrats. Les plus chanceux -ou les mieux pistonnés-, parvenaient un jour à Bobino ou à l'Olympia. Les bals de campagne héritaient les autres, tragiquement en quête de public.

Les rencontres annuelles de Bourges, où se côtoient jeunes chanteurs, professionnels du disque, animateurs de radios locales, sont l'occasion pour beaucoup de passer de l'amateurisme au professionnalisme.

Moins plouc que les radio-crochets, moins confidentiel que les boîtes rive gauche, plus branché que les tournées de plage, le Printemps est la fête de la chanson avec ses espoirs, ses mythes, ses stars mais aussi ses loosers. Tout n'est pas bon. Mais chacun comprend que cette extraordinaire rencontre entre Bourges, longtemps un peu tristounet, et une jeunesse aussi plurielle que la musique constitue un sacré tour de force.

DE LA CHANSON

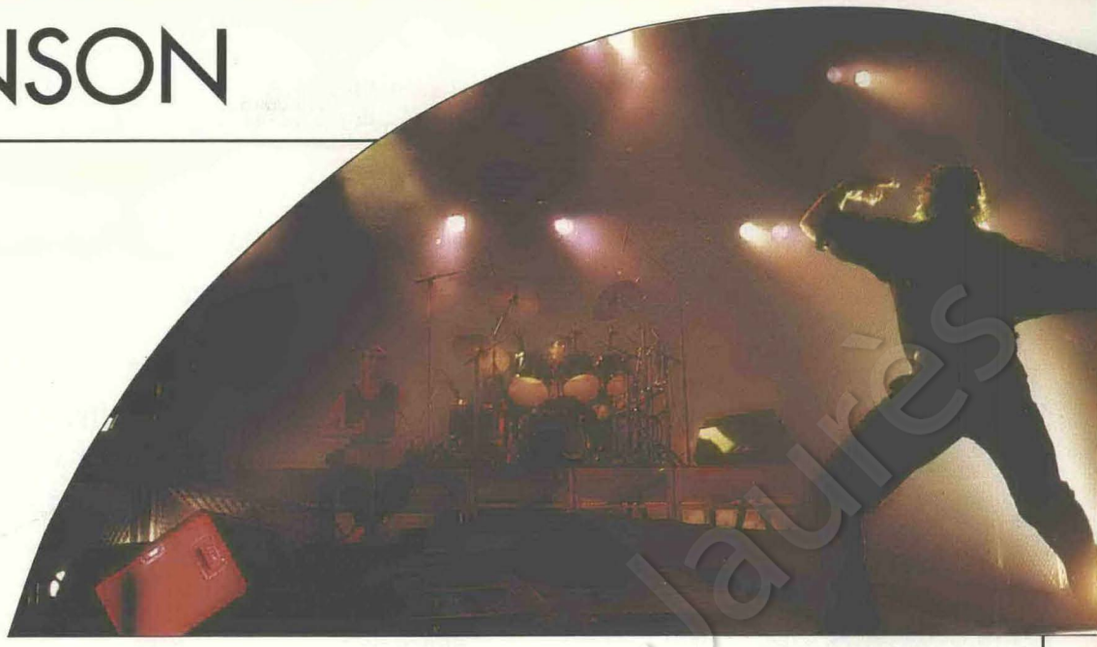

Une organisation choc for the rock

Depuis quatre ans, le Printemps de Bourges collabore activement avec 32 antennes régionales qui couvrent tout le territoire national et la proche francophonie. Celles-ci sélectionnent les chanteurs et les groupes qui seront présentés sur la scène des Découvertes. Elles assurent la promotion de leurs artistes et leur organisent des tournées à l'échelle régionale. Cette mission d'exploration musicale est devenue l'un des grands succès du festival et, au-delà, un événement dans le monde du spectacle. Son ambition et ses activités dépassant largement les préoccupations communes aux organisateurs de festivals, une nouvelle structure a dû être créée : l'Association réseau-Printemps qui coordonne l'ensemble des actions menées par les antennes régionales. Pendant le festival, elle organise les spectacles des jeunes artistes et favorise leurs contacts professionnels. Imprésarios, maisons de disques viennent à Bourges pour y découvrir de nouveaux talents. Le festival terminé, l'Association réseau-Printemps fait connaître les espoirs en organisant des tournées inter-régionales, baptisées" transversales". Toutes ces activités sont soutenues par l'Etat, les collectivités locales et les sponsors. Cette année, 66 jeunes artistes ont été sélectionnés par leurs antennes régionales.

▼ *Nina Simone*

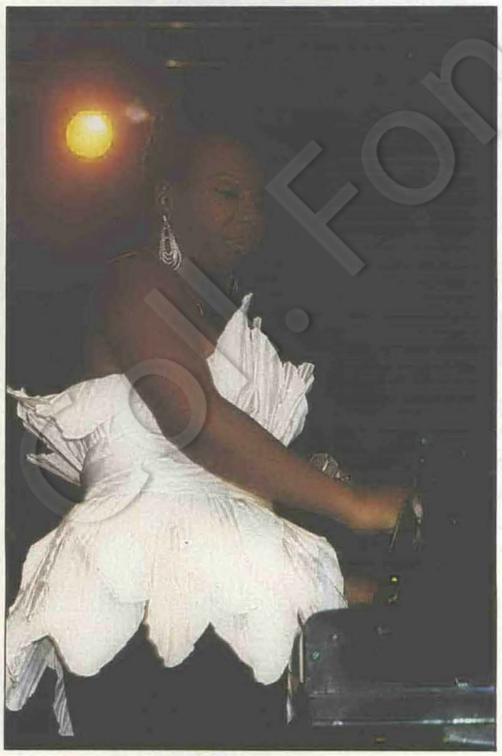

Bourges, capitale de la world music

World music, sono mondiale, néo-géo. . . elle n'a pas vraiment de nom, et personne ne sait comment elle a débarqué. Comme toutes les musiques populaires, elle a dû naître dans la rue. Pakistanais de Londres, raïmen d'Oran, immigrés éthiopiens de Washington, ont métissé les musiques, mélangé les genres, méprisé les cloisons et inondé la terre d'incroyables cassettes. Et puis, il y a toute la musique africaine moderne. Cette année, ces musiques inouïes, chant anglo-indien, flamenco africain, accordéons tchèques-mex, chanson rock allemande, blues hard japonais, ondoiements new-yorkais, chant éthiopien, sont au rendez-vous de Bourges.

Les chiffres du Printemps

Quelques chiffres sur le Printemps de 1989. Le budget de 24 millions comprend 12 MF d'entrées, 6 MF de subventions (3 MF de l'Etat, 2 MF de la municipalité, 1 MF de la région et du département) et 6 MF de recettes publicitaires et annexes. Ce Printemps programme 85 spectacles dont 45 français.

Du raï au China-rock

Longtemps coincée entre un classique andalou, savant, rigide et complexe, et un folklore de fêtes et mariages, la musique algérienne s'est trouvée au début du siècle un style populaire : le chaâbi jailli des cafés algérois, si populaire qu'il a résisté aux assauts de la musique loukoum des films égyptiens. Chaou, très grand du chaäbi, Khaled roi du raï et Djalti sacré meilleur chanteur des deux dernières années, se produiront à Bourges.

Le rock n'existe pas en Chine. Mais Cui Jian existe, et avec lui, le china rock. Il réinvente à la guitare électrique manière Hendrix l'hymne révolutionnaire national. Ses textes transgressent les tabous. Les régulières interdictions qui le frappent renforcent son statut d'idole de la jeunesse chinoise.

Tandis qu'à l'Ouest le rock se divise en écoles et en styles définis par des vocables sophistiqués, la situation du rock en Union soviétique est simple : il y a le rock officiel et le rock clandestin. Mais glasnost et perestroïka aidant, trois groupes dissidents participent au Printemps : Kino, du rock club de Léningrad ; Zvouki Mou, groupe du laboratoire expérimental de rock de Moscou, considéré comme un père spirituel par l'avant garde soviétique; et, enfin, Auktsion qui scande, très underground, les poètes modernes et en particulier Paul Eluard.

La musique sacrée a aussi son lieu d'expression, à la cathédrale Saint-Etienne, avec le "Stabat Mater" de Pergolèse et une cantate de Vivaldi. En somme, ce vent de Printemps apporte de l'inconnu, de l'inédit, de l'oxygène quoi !

Françoise Lorrain

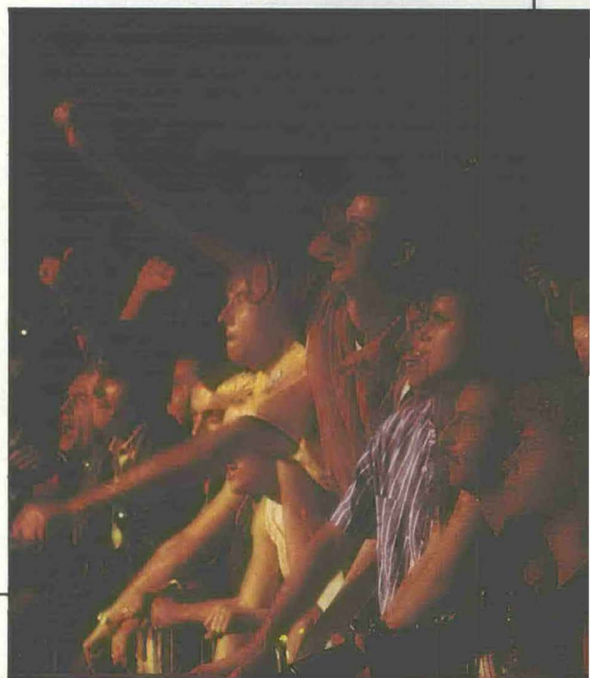

Fonds Jean-Jaurès



En avant pour les européennes

Abroger la loi Pasqua

Après ses fermes propos du Nouvel An, François Mitterrand a rappelé quelle épine constituait la loi Pasqua pour l'intégration en France. L'heure n'est donc plus au toilettage mais à l'opération chirurgicale. Opération délicate - il s'agit toujours de combattre, avec autant d'efficacité mais plus d'humanité, l'immigration clandestine - menée en deux temps par Pierre Joxe. Le bistouri d'abord : la communication gouvernementale du 29 mars fixe le cadre et revient sur les dispositions les plus iniques de la loi Pasqua. Des garanties de droit seront offertes aux étrangers susceptibles d'être expulsés, les enfants et les conjoints ne seront plus envoyés dans des pays où ils n'ont souvent plus d'attaches et que parfois même ils ne connaissent qu'à peine. Le fil à recoudre ensuite : pour le détail des mesures et les autres questions en suspens, s'engage une consultation avec les organisations humanitaires et antiracistes. Elle devrait se conclure en principe le 12 avril avec la présentation de la nouvelle loi Joxe au conseil des ministre, loi qui sera débattue à la session de printemps du Parlement, selon le souhait exprimé par le chef de l'Etat.

Pas de répit pour les hommes politiques. A peine tiré le bilan des municipales, s'engage la campagne pour les élections européennes qui auront lieu à la proportionnelle le 18 juin.

La cause est entendue : Laurent Fabius sera le chef de file des socialistes aux élections européennes. Le comité directeur du 4 avril vient d'officialiser ce choix. Pour constituer sa liste, le PS s'efforce de respecter un savant dosage entre les courants : douze membres du courant AB, cinq proches de Michel Rocard et trois de Jean-Pierre Chevènement. De plus, six places en position éligible (26 élus sont espérés, soit 28 à 30% des suffrages) sont réservées à des candidats d'ouverture et de rassemblement non socialistes : membres de l'Association des démocrates, représentants des "beurs", de la société civile, ou des écologistes, des intellectuels... Cette liste va maintenant être soumise aux militants et aux fédérations avant d'être adoptée, en même temps que le manifeste, à la convention des 22 et 23 avril. "L'Europe sociale" et "l'Europe des peuples" sont au cœur de la campagne de Laurent Fabius. L'objectif est de "préserver l'originalité du modèle social européen" qui assure "un haut niveau de productivité, de salaire et de protection sociale." Mais pour commencer, il est indispensable de remédier à "l'insuffisance des liens entre les assemblées nationales et le Parlement européen." Laurent Fabius n'est-il pas le mieux placé pour cela ?



Du Parti communiste on attend un discours plutôt anti-européen. Pour le défendre, on attendait Jean-Claude Gayssot. Ce fut Philippe Herzog, un polytechnicien de 49 ans. L'économiste du PC tentera de justifier l'hostilité de son Parti à l'égard de l'Europe : "la France doit s'extraire des dominations qu'elle subit et ne s'aligner sur aucune puissance." Bien que 60 candidatures sur 81 soient nouvelles, l'ensemble de la liste est parfaitement orthodoxe : y figurent 28 membres du comité central (dont les onze premiers de la liste) ainsi que 13 secrétaires fédéraux .Le P.C., qui souhaite attirer tous les déçus du gouvernement et les inquiets de l'Europe, a annoncé ses prétentions : obtenir plus que les dix élus de sa représentation actuelle.

La zizanie

Dans l'opposition, la préparation des européennes s'apparente à une véritable bataille de chiffonniers. De déclarations contradictoires en propositions saugrenues, le spectacle a de quoi décontenancer l'observateur le plus averti. Où aller, avec qui, pour quoi faire et comment ? Les questions se bousculent. Une chose est certaine : au milieu de ces querelles intestines, l'Europe reste bien absente, et les idées invisibles.

Très tôt, Giscard et Chirac ont voulu imposer leur stratégie : l'union, l'union, l'union. Une litanie, qui, croyaient-ils, suffirait à masquer l'état de décomposition dans lequel se trouve l'opposition. Chirac claironne : "nos divisions sont, pour l'essentiel, fondées sur des références dépassées et, surtout, sur des concurrences partisanes ou personnelles." Il propose dans la foulée la création d'un inter-groupe parlementaire UDF-RPR et d'un bureau politique commun. Pas si vite, intervient Pierre Méhaignerie, qui menace de présenter une liste centriste autonome, liste que Simone Veil serait "très heureuse" de conduire.

Au sein même de l'UDF, les opinions sont contrastées : "une liste UDF seule a des avantages", avance timidement François Léotard. Pour faire bonne figure, il se déclare en même temps favorable à "un contrat de confiance" avec le RPR.

Mais voici que "la génération montante" de l'opposition vient ajouter à la confusion en proposant la constitution d'une liste "jeune, inter-partis". Charles Millon (PR) en a lancé l'idée, reprise au vol et brillamment développée par Michel Noir. La cohorte des quadragénaires, du CDS au RPR, a chaleureusement appuyé l'initiative. "Il faut en finir avec la vision politicienne de nos aînés" affirme Philippe de Villiers (PR). Les Barnier, Fillon, Carignon, Séguin... n'en pensent pas moins. Alain Juppé approuve également : "nous ne voulons pas d'une liste où se retrouveraient des gens manifestement usés." Si Balladur a fait son deuil de la place de deuxième de liste, Giscard espère encore, eu égard à son expérience, être choisi pour diriger cette flopée de jeunots. Les petits ont-ils un message, une ambition pour l'Europe ? Non. Ils ont le sourie "Gibbs" et le look conquérant. Un programme qui durera le temps de la jeunesse.

Voilà de quoi accroître encore la colère de Charles Pasqua, qui s'est fait le porte-parole des anciens en dénonçant l'union pour l'union. La bataille risque d'être épique lorsqu'il s'agira pour l'opposition de composer nominativement sa ou ses listes.

Maryline Trassard

1789 - 1989

Les cahiers de doléances

De mars à avril 1789, les Français remplissent de leurs plaintes et doléances des cahiers, témoignages exceptionnels sur l'état de la France en 1789. Ce sont les 40 000 "cahiers de réclamations".

Depuis la convocation des Etats Généraux, le 8 août 1788, la France vit dans une période d'attente, d'espoir, surtout après la lecture au prône des églises des paroles du roi demandant à ses sujets de lui faire parvenir "leurs vœux et leurs réclamations".

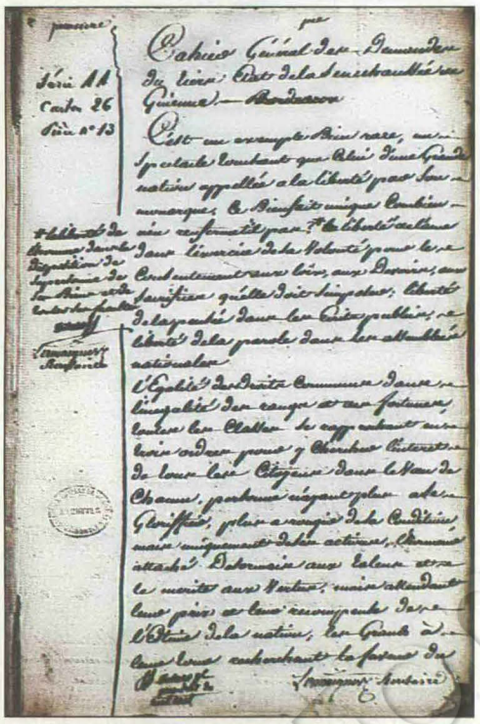

Les hommes de "vingt-cinq ans domiciliés et compris au rôle des impositions", qui se réunissent en ce début de printemps dans les paroisses, villes et corporations, savent quelles revendications ils doivent adresser à Louis XVI par l'intermédiaire de leurs représentants. Ceux-ci apportent ensuite ce message d'espoir dans les 445 bailliages et sénéchaussées où ils synthétisent les différents cahiers en un seul, avant de désigner "des grands électeurs". Ces derniers se réunissent en assemblée générale avec les représentants du clergé et de la noblesse (élus directement), pour rédiger un cahier et élire les députés aux Etat Généraux.

Il nous reste 40 000 cahiers. Que révèlent-ils sur l'état de l'opinion en 1789 ?

Etablir l'égalité fiscale ?

Dans les cahiers du tiers état, le "vivre d'abord" s'exprime par l'exposé des conditions d'existence et de la misère des villes et des villages "où gémissent les femmes".

L'origine des malheurs vient des seigneurs "puissants et riches" qui exigent la corvée, les droits féodaux.

On demande l'abolition de la dîme versée au clergé. Les grands accusés sont les agents collecteurs des impôts : fermiers généraux et surtout gabelous chargés de l'impôt sur le sel. Pour la majorité des cahiers, il faut changer la répartition des impôts, établir l'égalité fiscale.

Si certains cahiers des deux premiers ordres évoquent "plus d'égalité", l'ensemble s'y refuse et préfère rappeler les privilèges.

Sur fond de loyalisme monarchique

Sur le terrain de la revendication politique et de la lutte contre l'absolutisme, les cahiers du tiers et de la noblesse se rejoignent. Ils évoquent une constitution, même si les uns et les autres ne sont pas d'accord sur leurs places respectives dans les lois constitutionnelles. Cette volonté de réforme se fait sur fond de loyalisme monarchique. Le gouvernement est critiqué mais on compte sur le roi, "père du peuple", pour trouver des solutions aux malheurs des Français.

Les cahiers du clergé portent sur les avantages et le maintien de la religion d'Etat. Ceux des trois ordres se plaignent de la mauvaise qualité de l'enseignement. A côté de cela, les cahiers expriment aussi "une revendication souvent locale, à propos de tel péage, de tel usage particulier".

Des historiens comme Taine ont mis en cause l'authenticité des cahiers. Rédigés par des bourgeois et des notables, ils ne seraient pas l'émanation du peuple. Il n'est pas douteux qu'en maintes occasions, c'est le notaire, le juge seigneurial ou l'avocat qui a pris la plume au nom de la collectivité. De même, il est avéré que certains modèles provenant de l'élite intellectuelle ont été recopiés un peu partout. Pourtant, tous ceux qui ont étudié les cahiers de doléances ont été frappés par la spontanéité et la maladresse des formules. C'est bien "la voix de nos aïeux" qui a été entendue à Versailles en mai 1789.

Georges Ferré.

DEBAT PERMANENT

Education, l'importance du sujet mérite que l'on y consacre cette rubrique pour la seconde fois. L'abondance du courrier prouve que dans ce domaine, les attentes sont immenses. Chaque partie en a conscience. Voilà au moins un point d'accord.

Ouvrir les lycées au plus grand nombre, l'ambition est louable. Mais tous n'obtiendront pas le diplôme magique (le baccalauréat) car demeure l'inégalité fondamentale, celle de l'origine sociale.

Jean-Marie Sattonay - Chevilly (94).
"Nous avons pour tâche de mener 80% des élèves au niveau du bac. Nous avons eu l'école primaire pour tous, puis le collège pour tous, voici le lycée pour tous. Logique et généreux. Ce volontarisme institutionnel est source de malentendus : le public, les parents, pourront croire que le seul fait de se trouver dans l'institution implique la réussite de l'élève. A aucune des étapes précédentes, cela n'a été le cas : aux meilleurs jours de l'école primaire de Jules Ferry, 50 % des enfants se sont avérés incapables de décrocher le certificat d'études. Lorsque l'on a voulu ouvrir le secondaire à plus de jeunes, on s'est aperçu qu'il ne suffisait pas de le rendre gratuit pour donner des chances égales à tous... Puis on s'est avisé que la véritable barrière entre les élèves était l'héritage socio-culturel. Les élèves arrivent à l'école inégaux. Celle-ci, globalement, ne compense pas ces inégalités, n'infléchit pas les destins. Antoine Prost ("Histoire de l'Education") propose que le rôle essentiel de l'école soit culturel "pour, entre l'inégalité des origines et celle des avenirs, tenter d'instaurer un peu de justice"... Tous les enfants de Jules Ferry n'obtinrent pas le CEP, mais il fit quasiment disparaître l'analphabétisme. Il faut espérer que le collège améliorera le niveau de tous, mais à la condition qu'il y ait attention à tous et non maintien de pratiques élitistes rejetant les enfants des milieux populaires dans l'échec. Il ne faut pas s'attendre à ce que les professeurs fassent des miracles, l'échec persistera relativement. Mais on peut espérer que cette école de l'an 2000 apporte d'une génération à l'autre une amélioration généralisée du niveau culturel de la population."

Gérabel de Murcia - Donzère (26) s'interroge : le psychologue à l'école est-il un luxe ?
"Le ministre de l'Education nationale organise de longues concertations mais il ignore tout simplement les 32.267 psychologues qui travaillent dans ses écoles. Or, les psychologues disparaissent faute de décision politique, par arrêt de leur recrutement depuis décembre 1986. Ils n'ont toujours pas de statut, faute de décrets d'application de la loi votée par le Parti socialiste en 1985, et ils sont exclus des discussions engagées depuis le 17 janvier."

Du général au particulier, **Georges Bardet - Lyon (69)** évoque quelques cas concrets.
"Que penser de ces trois situations ?
• ma femme, professeur certifié, occupe un poste de documentaliste. A ce titre, elle a participé à des "plans d'action éducative". Résultats de ces efforts : quelques heures supplémentaires rémunérées 45 F de l'heure. Gratifiant, non ?
-•professeur de langue, j'ai fait l'effort de suivre un stage long en informatique. Résultats, aucun avancement, aucun avantage financier, au contraire, des frais supplémentaires. Gratifiant, non ?
• responsable du laboratoire informatique, je n'ai droit à rien, c'est le règne du bénévolat à la différence des responsables des autres laboratoires (langue, biologie...)
Que prévoit le plan Jospin pour éliminer ces injustices flagrantes ?"

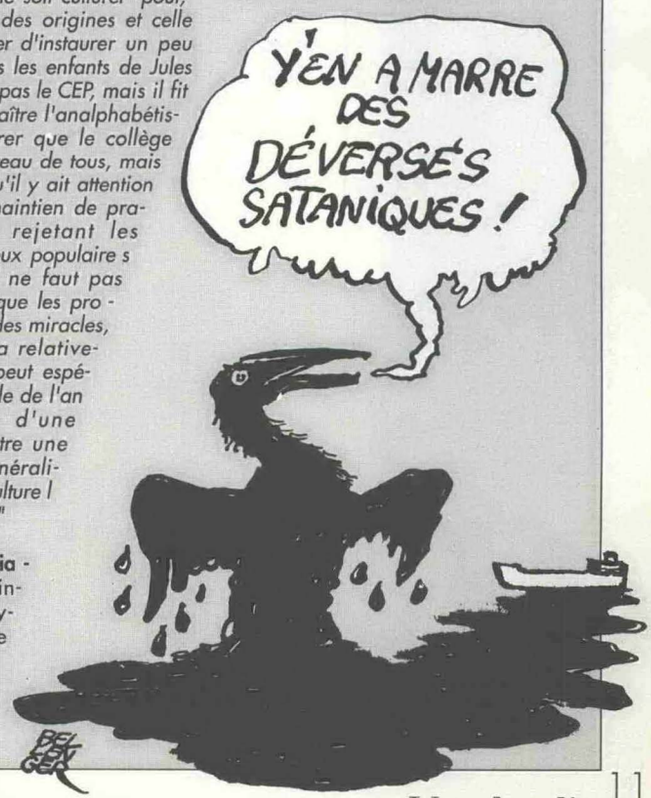

LES LEÇONS D'UN SCRUTIN

Les Soviétiques découvrent le débat

Le changement bouscule traditions et idées reçues. Ainsi les Soviétiques viennent-ils de débattre et de voter. Gorbatchev entend aller jusqu'au bout de la perestroïka. Il a expliqué lui-même cette démarche "révolutionnaire" à Fidel Castro.

"Quatre mois de campagne électorale ont suffi à la société pour se défaire de sa léthargie politique et manifester un engagement politique actif et réfléchi." Telle est la leçon principale du scrutin, selon les Izvestia. Mais en évoquant la victoire de Boris Eltsine à Moscou, le correspondant de la Pravda regrette que "l'émotion l'ait emporté" et que "tous les électeurs n'aient pas fait preuve d'une culture politique suffisante".

Cette contradiction traduit la surprise des observateurs et des autorités. Enchantement de ceux qui, tels nombre d'intellectuels soviétiques, désespéraient qu'une société dépourvue de traditions démocratiques sache occuper les espaces de liberté ouverts par la loi électorale. Stupeur de ceux qui font les frais de la mobilisation des électeurs contre certains membres de l'appareil du Parti ou qui ne parviennent pas à comprendre "ce drame affreux" que représente leur échec électoral.

La ligne du Parti consacrée par la défaite de son appareil ?

L'appareil du Parti a tout à la fois perdu et gagné les élections. Certes, 20% de ses cadres ont été battus, selon les indications officielles, et certaines directions régionales ont été globalement désavouées par les électeurs comme à Léningrad où ni le premier secrétaire régional, ni le premier secrétaire de la ville n'obtiennent la moitié des suffrages et en Ukraine où cinq premiers secrétaires régionaux sont défaits.

Mais l'élection des organes de l'Etat est dorénavant pour l'équipe dirigeante un instrument privilégié de sélection du personnel politique. Elle n'est pas, néanmoins, une arme contre l'appareil du Parti en tant que tel : les résultats du scrutin ont globalement conforté ses prérogatives. Ils ont aussi et surtout confirmé le rôle dirigeant du Parti et son omniprésence : 85% des candidats investis en étaient membres. Il est remarquable qu'à Moscou, la lutte contre la bureaucratie du Parti et de l'Etat soit incarnée par un membre du comité central et du gouvernement, Boris Eltsine. Certes, les candidats communistes



Boris Eltsine élu : "L'émotion l'a emporté... les électeurs n'ont pas fait preuve d'une culture politique suffisante." (La Pravda) ▲

n'étaient pas tous candidats du Parti, mais nulle part celui-ci n'a toléré de candidature hostile à son hégémonie. Les cadres du Parti désavoués par les électeurs sont ceux qui ont insuffisamment œuvré en faveur de la réforme du système, selon M. Gorbatchev, et leur défaite est un plébiscite pour la ligne du Parti et ses instances dirigeantes. Les enjeux du scrutin furent en réalité multiples.

L'échec électoral de nombreux officiers d'état-major des forces armées soviétiques et l'élection d'un jeune lieutenant-colonel opposé au général commandant les forces soviétiques stationnées en Allemagne de l'Est traduisent sans doute le choix par les électeurs d'une défense à la fois plus économe en ressources humaines et matérielles et plus performante. Un sondage récent effectué auprès des lecteurs de la Litteratoukaïa Gazeta révèle qu'une large majorité de citoyens soviétiques seraient favorables à une réduction drastique des dépenses militaires .

La direction du Parti a cherché et trouvé des alliances électorales. Elle n'a pas seulement toléré, mais suscité la candidature de représentants des Eglises reconnues par l'Etat soviétique : ainsi, le patriarche de l'Eglise orthodoxe, Mgr Pimen, et le catholicos d'Edjmiadzin, Vazken 1er, ont été élus avec la bénédiction du PCUS.

Le mouvement Sajudis en Lituanie, qui présentait ses propres candidats dans toutes les circonscriptions de la république fédérée, a retiré deux d'entre eux pour ne pas faire obstacle à l'élection des premier et deuxième secrétaires du Parti communiste de Lituanie. Ces désistements traduisent les tractations en cours dans les Etats baltes entre le parti au pouvoir et les fronts populaires ainsi que leur influence politique croissante, sinon prépondérante.

Les bonnes occasions de se taire

Beyrouth subit depuis plus de trois semaines les bombardements les plus intenses de son histoire. Entre l'armée syrienne et les forces chrétiennes, les populations subissent un assaut effroyablement meurtrier, qui tourne au génocide. D'où les multiples interventions et manifestations en France, à l'ONU et à l'étranger en faveur du peuple libanais.
Seule fausse note, et de taille, dans ce concert consensuel, le faux pas de François Léotard et ses accusations dérisoires contre la politique française. Une bonne occasion perdue d'aider le Liban au profit d'une opération politicienne.



Les intellectuels, jusqu'alors tenus à l'écart de la vie politique et lésés dans leurs intérêts matériels au nom des intérêts supérieurs du prolétariat, ont retrouvé voix au chapitre. Certains intellectuels contestataires, qui souffraient jusqu'alors de l'ostracisme de la population autant que de la répression du pouvoir, sont aujourd'hui sollicités par les autorités et applaudis par les citoyens ordinaires. Ainsi l'historien Roy Medvedev, qui s'était efforcé en vain d'obtenir l'enregistrement de sa candidature lors des élections au Soviet suprême en 1979, est aujourd'hui député du peuple.

Le retour des intellectuels

Les intellectuels, au sens de la nomenclature soviétique, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont ni ouvriers, ni paysans, étaient largement surreprésentés parmi les candidats investis : ils en constituaient les deux tiers, bien qu'ils ne représentent qu'un quart du corps social.

Dans "La Pravda", on s'inquiète de la faible représentation du prolétariat et de la défaite de certains des innombrables "héros du travail" qui constituaient jusqu'à présent la base sociale du régime. Le Parti s'est tourné vers les intellectuels, parce qu'ils sont les meilleurs agents de la modernisation de la société soviétique, mais ils s'expose à ce qu'on l'accuse de négliger les intérêts des couches populaires. Sauf si celles-ci se reconnaissent dans le discours de ses représentants.

Le pouvoir attribue aux intellectuels et aux médias un rôle autant pédagogique qu'informatif vis-à-vis des électeurs. La presse ne saurait se contenter de fournir des informations sur les enjeux et les programmes électoraux, ni "affecter la neutralité dans la publication des données", elle est invitée au contraire à "expliquer en profondeur le contenu" de la plate-forme du Parti, à "accorder une plus grande attention aux réalisations pratiques du Parti face aux tâches économiques et sociales fondamentales, qu'il s'agisse du règlement du problème de la production et du logement, de l'amélioration de l'approvisionnement et du système médical" . Il est vrai que cette ligne de conduite laissait aux organes de presse une marge d'appréciation suffisante pour que le contenu des articles pendant la campagne et au lendemain du scrutin ait été relativement varié et souvent antagoniste.

Roland Lomme

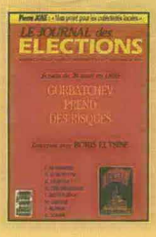

On retrouvera une analyse complète des élections soviétiques par Roland Lomme dans le numéro de mars-avril du Journal des élections (en kiosque et 11, rue du Marché-Saint-Honoré - 75001 Paris)

Vers la construction d'une euro-gauche

Voici rappelé ci-dessous le principal passage du texte de Pierre Mauroy paru dans Le Monde daté du 31 mars 1989 sur les perspectives qu'ouvre à gauche l'élection européenne.

L'alliance entre socialistes et communistes, base du rassemblement de l'ensemble des forces de gauche, ne s'est jamais limitée, dans l'esprit de ses initiateurs, à une simple addition de suffrages. Force est d'admettre que, pour autant, elle n'a jamais débouché sur un véritable projet commun. La dimension électorale est donc devenue prépondérante et demeure, aujourd'hui encore, une nécessité incontournable aussi bien pour ouvrir les portes de l'Elysée à un candidat socialiste que pour assurer au Parti socialiste et à ses alliés une majorité à l'Assemblée nationale comme dans les collectivités locales et territoriales.



Le projet historique de rassemblement repose toutefois sur une ambition plus vaste. Il a pour objectif la nécessaire mutation des différentes composantes de la gauche afin de jeter les bases d'une organisation des forces de progrès capable d'affronter le prochain siècle, et d'élargir les réflexions et les propositions aux dimensions du nouvel espace européen. La construction d'une "euro-gauche", la définition d'une stratégie de la gauche à l'échelle de la Communauté européenne, impliquent, pour nous Français, d'en finir avec nos maladies infantiles dont les élections municipales, en dépit des succès socialistes, viennent encore d'offrir une illustration.

Chacun les connaît, mais je crois nécessaire de les rappeler : un niveau de participation en préoccupante régression, même si la dernière consultation a évité le pire, les abstentions étant les plus nombreuses depuis la Libération ; des formations politiques à l'autorité trop fragile qui ressemblent comme militants ou même simples adhérents au mieux 3 à 4% du corps électoral, pourcentage indigne d'une authentique démocratie ; un taux de syndicalisation qui continue de chuter et devient ainsi le plus faible de la Communauté ; une vie associative toujours insuffisante et même, dans bien des secteurs, exsangue. Il est, à cet égard, paradoxal d'entendre les médias dénoncer le pouvoir, jugé excessif, des appareils politiques et syndicaux, alors même que c'est leur faiblesse qui mine la qualité de notre démocratie en laissant les citoyens sans intermédiaires face aux institutions.

Indispensable rénovation

La gauche, pour laquelle l'ancrage militant est indispensable, est la première affectée par ces évolutions. Son avenir passe donc par une rénovation interne permettant de surmonter la dispersion syndicale et de favoriser le développement de réseaux militants souples, diversifiés, adaptés aux réalités de la vie politique, sociale, économique et culturelle contemporaine. Les responsables de partis ont, à cet égard, une responsabilité particulière, des initiatives à prendre. Contrairement à ce qui se dit trop souvent, la social-démocratie ne se réduit pas à du socialisme ayant mis de l'eau dans son vin. Elle traduit une capacité d'organisation. C'est bien là sa force et notre faiblesse française chronique. La social-démocratie c'est une capacité à mobiliser non seulement des forces politiques, mais aussi sociales, mutualistes, associatives....

En ce sens, il ne serait pas excessif de dire que, par son enracinement populaire, le Parti communiste italien est assimilable à la social-démocratie d'Europe du nord dont il tente d'ailleurs de se rapprocher intellectuellement. Je ne vante pas les mérites de l'organisation pour le plaisir. Elle est indispensable mais non suffisante. Le Parti communiste français nous en apporte l'illustration, lui qui, par aveuglement idéologique, s'est révélé incapable de préserver ses réseaux. Au fur et à mesure que, succombant au vertige sectaire, il s'éloigne de ses alliés naturels, ce sont des pans entiers de sa structure qui s'effondrent. Je redoute, après ce qui s'est passé dans certaines communes, que de nouvelles générations de militants communistes ne soient formées dans la seule perspective de luttes contre le Parti socialiste. Or, certains débats idéologiques qui se sont prolongés jusque dans les années 60 ne trouvent-ils pas leur conclusion dans le révisionnisme actuel de l'Union soviétique ? Faudrait-il maintenir artificiellement à Paris des analyses que l'histoire contemporaine a rendu caduques ? Les communistes français n'échapperont pas à la nécessité vitale d'une réflexion sur leurs orientations comme sur leur modèle d'organisation. Ils devront même pousser loin ce travail s'ils veulent éviter le repli qui les guette et qui rendrait impossible tout travail en commun. ◆

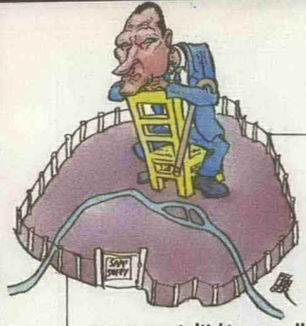

Bébés requins

La sonde lancée par Charles Millon, pour regrouper tous les rénovateurs de l'opposition, a provoqué pas mal de remous au sein de l'aqualand Udéo-RPR. Bosson, Baudis, Bayrou ont trouvé l'idée excellente. De Villiers prône la constitution d'une liste pour "en finir avec la vision politicienne de nos aînés". Carignon avait même fait parvenir un message à Sophia-Antipolis et préconisait "à débat nouveau, hommes nouveaux". Noir n'hésita pas à enfoncer le clou lors des journées parlementaires gaullistes, et Barnier déclarait dans les couloirs ".. s'il ne faut pas se polariser sur la question de l'âge, la liste devra être neuve par son langage, son image, ses idées..." Seulement, à part le bulletin de naissance, on n'a rien vu de nouveau. Et cette étiquette ne dure que ce que durent les roses.... ce qui n'empêche cependant pas les vieux squales de la rue de Lille de se faire quelques soucis. Attention, on va revoir les dents du maire.

C.E.G.

BLOC-NOTES

Claude Estier

30 mars

"L'Humanité" se gaussait l'autre jour du fait que les commentateurs politiques, à propos des municipales, n'avaient à la bouche que le mot "renouvellement". Et de trouver suspect qu'on s'attache à cet aspect des choses et non aux questions de fond. Or, voilà que ce soir, René Piquet, présentant à la presse la liste proposée par le comité central pour les élections européennes insiste sur le fait que "soixante candidatures sur quatre-vingt une sont nouvelles" et martèle : "il s'agit donc d'un important renouvellement". Avec Philippe Herzog, la place du Colonel-Fabien se met donc elle aussi à la mode des quadragénaires !

30 mars

Sous le titre "Construire l'eurogauche", Pierre Mauroy publie dans "Le Monde" un article dont le mérite, me semble-t-il, est de définir un objectif clair pour les socialistes. Fidèles à notre projet historique de rassemblement de la gauche, il nous faut désormais avoir une ambition plus vaste en jetant "les bases d'une organisation des forces de progrès capable d'affronter le prochain siècle et d'élargir les réflexions et les propositions aux dimensions du nouvel espace européen". J'adhère depuis longtemps à cette idée qui signifie que les socialistes français doivent renforcer leurs liens avec l'ensemble des partis sociaux-démocrates européens mais aussi avec les communistes qui d'inscrivent dans la perspective du développement de la Communauté européenne. Ce n'est pas le cas du P.c.f. qui s'enferme encore dans une position totalement négative mais c'est celui du P.c. italien qui vient de le confirmer lors de son congrès. Le prochain parlement européen pourrait être un lieu privilégié pour structurer cette "eurogauche", seule capable de faire obstacle à la droite du libéralisme sauvage mais aussi de regarder attentivement ce qui se passe dans l'autre partie de l'Europe.

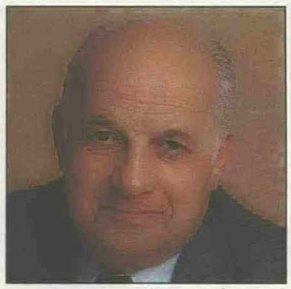

31 mars

Un certain Michel Guénaire, animateur d'une association proche de l'opposition, se fait, dans "Le Monde", le chantre du renouvellement de celle-ci que symboliserait selon lui une liste unique de ses quadragénaires pour les élections européennes. C'est de là qu'il faut partir, écrit-il, et non d'une union par le haut qui s'avère un exercice de pérennisation voire de fossilisation des élites". Jolie formule pour ne pas dire clairement que Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac devraient laisser la place. Ce à quoi ni l'un ni l'autre ne parait disposé même si, dans ce cas, M. Guénaire, qu'on dit ami de François Léotard, prédit à la droite un "Waterloo".

3 avril

Les journées parlementaires du R.p.r. viennent précisément de confirmer que le parti de Jacques Chirac ne se remet pas de ses échecs électoraux. Pour la première fois, la prééminence du chef est singulièrement contestée et de deux côtés à la fois : par les gardiens du temple gaulliste dont Charles Pasqua s'est fait le porte-parole virulent et par la nouvelle génération des Noir, Séguin, Carignon, etc... qui, forte de ses succès municipaux, croit le moment venu de "tuer le père".
Les paris restent ouverts sur ce que sera la suite des événements. En attendant, le spectacle de ce que "Libération" appelle la "Révo cul dans la Chiraquie" ne manque pas de piquant. Surtout si on ajoute que tous ces gens ne se sont retrouvés que pour assister côte à côte à la messe anniversaire de la mort de Georges Pompidou qui, lui aussi, après son éviction en 1968, avait un peu joué les Brutus.

Michel Tournier : "Le Médianoche amoureux"



Ca ne rate pas. A chaque nouveau Tournier, dès les premières pages, le lecteur rempli d'aise se dire : "Michel Tournier, quand même, quel talent !".
Et voici le nouveau Tournier. Dans lequel il y a, d'une part, le texte. Ici, c'est Michel Tournier quand il raconte : là où il est le meilleur, mystérieux et évident : magique. Et d'autre part, l'agencement du livre. Vingt et un personnages. Elle et Lui, usés par le temps, qui ne s'entendent plus et dix-neuf amis : les dix-neuf ambassadeurs de leur réconciliation qui, au cours d'une nuit d'été, n'ont chacun pour instrument qu'un conte. Mais les contes sont si beaux, que dans le matin du Mont-Saint-Michel, Elle et Lui se sont retrouvés et ne se sépareront plus jamais. Alors... "la marée montante courait sous le plancher à claire-voie de la terrasse. Les coquillages caressés par le flot desserraient leurs valves et laissaient fuir la gorgée d'eau qu'ils avaient retenue pendant les heures arides. Les mille et mille bouches de la laisse s'emplissaient d'humeur saline en chuchotant. La grève balbutiait à la recherche d'un langage."
Gallimard, 276 p., 85 F.

Mikis Theodorakis : "Les Chemins de l'archange"



Premier volume (il y en aura deux) de l'autobiographie du plus célèbre rebelle grec des années de la servitude. Theodorakis, tel qu'en lui-même : épique dès la naissance, aux limites de l'auto-complaisance. Mais tellement identifié à son pays, tellement engagé dans sa lutte pour la liberté, tellement exalté par la musique et le devoir patriotique que cette musique lui intimait, que le lyrisme balaie tout. Theodorakis a connu la clandestinité, la torture, la déportation, l'exil, "l'épopée contemporaine du peuple grec". Les plus belles pages sont celles de l'enfance quand se forme l'amour fou de Mikis pour son pays, l'union charnelle et mythique avec sa terre.
Belfond, 362 p., 145 F.

Michel Noir : "La Chasse au mammouth"

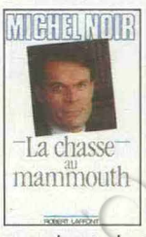

Voici un livre paru (janvier 1989) avant que son auteur n'atteigne au pinacle de la notoriété par son succès aux municipales de Lyon. Chacun, depuis le 19 mars, de regarder davantage du côté de ce quadragénaire chatoyant en se demandant jusqu'où il viendra troubler le jeu politique. Qui est-il donc ? Intelligemment, Michel Noir se garde bien de donner des éléments de réponse.
Ce livre donne pourtant quelques clés. D'autant qu'il contient des entretiens de Michel Noir avec huit personnalités plus ou moins en vue de notre temps. Le choix de ses interlocuteurs, les questions qu'il leur pose et la manière dont il enchaîne sur leurs réponses, tout cela soulève par endroits le coin du voile. Uniquement pour ceux que Michel Noir intéresse.
Robert Laffont, 244 p., 89 F

Pascal Perri et Abdel Rahim Migazi : "Liban, le complot"

Un livre de journalistes. Avec toutes les caractéristiques du genre et notamment l'avantage de présenter, à l'état brut, en raccourci des éléments d'information, d'interprétation, sur une question où le profane ne sait plus où trouver une bonne explication.

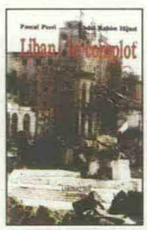

Selon les auteurs, Damas et Jérusalem ont travaillé pour la même cause, celle de la partition du Liban. Mais que se passera-t-il après Hafez el Assad ? Quel sera alors le nouvel épisode du plan Kissinger ? La Syrie à son tour libanisée : dernière étape de la réalisation du complot international orchestré par le mouvement sioniste ?
L'Harmattan, 168 p.

Do you speak english ?

Connaître l'anglais est devenu indispensable. Pour tous ceux qui souhaitent une remise à jour, FR3 propose une méthode inventée par Christian Ebner, la méthode Victor. Une série de 20 leçons de 15 minutes accessibles aux plus de 14 ans. A partir de scènes de la vie quotidienne jouées par des comédiens anglais, Victor, à la manière d'un étudiant, interroge son professeur qui lui répond en voix off. Ce petit personnage animé, drôle et impertinent, met un peu de gaîté dans l'apprentissage des règles de grammaire les plus complexes.
Le mercredi à 8 h. et 11h30. Les samedi et dimanche à 8 h.



Scott Ross : "Partitas" de J.-S. Bach



Les spécialistes expliquent que si le clavecin de Scott Ross ne ressemble à aucun autre, c'est à cause de son toucher et parce qu'il attaque les touches de très près. Tout le moelleux de son jeu vient de là. Cet homme n'a peur de rien : il vient d'enregistrer les 555 sonates de Scarlatti en 34 disques et voici qu'il s'attaque à l'intégrale de Bach. De grandes joies en perspective pour les amateurs si tout est à la hauteur de ces six "Partitas". Scott Ross ne joue pas Bach, il nous le dit, il nous le raconte et le discours laisse pantois. Quant aux difficultés d'interprétation qui font la réputation de ces pièces, il n'en reste plus rien. Apparemment.
Erato, 2 CD, ECD 75 525, env. 245 F., 2 h 25 ' 27 ".

Collection Fondation Jean Jaurès

L'INVITE



Jean-Jack QUEYRANNE

Interdits dans bon nombre d'écoles primaires, les "Cra-dos" vont être remplacés par les "Per-fectos". Aujourd'hui, "Vendredi" reçoit Jean-Jack Queyranne, nouveau maire de Bron, que l'on appelle désormais... le Bon Queyranne, forcément.

Rose évidemment, vert raisonnablement, jeune indéniablement. Cette trichromie approximative vous paraît-elle expliquer votre victoire à Bron ?

J'espère surtout que ce cocktail ne sera pas sans saveur pour l'avenir !
Ma candidature à Bron n'avait rien du parcours de santé. Elu député de la circonscription aux législatives de juin 1988, j'étais alors minoritaire sur la ville. Pourtant Bron avait été en 1971 la première municipalité d'union de la gauche dans le Rhône. Il fallait assurer le renouvellement de l'équipe comme des idées. Et maintenir le cap à gauche tout en se montrant attentif aux nouvelles préoccupations des habitants : l'environnement et la qualité de la vie, le développement économique, le refus des exclusions, la solidarité des générations.

A la manière d'André et de Julien, les héros du "Tour de France par deux enfants", Jules et son grand frère Victor entreprennent un tour d'Europe avec en poche un billet SNCF ouvert. Bron est leur première escale. Ils ont rendez-vous avec le maire de la cité.

Leur meilleur bagage : la connaissance d'au moins deux langues pour circuler dans la Communauté. Jules et Victor les possèdent-ils ? Sinon, je les inviterai dès la prochaîne rentrée à suivre les enseignements des langues que j'entends développer à l'école primaire. Et puis je leur parlerai de l'Europe des villes. Comme à l'époque de la Renaissance, les grandes cités sont la source des échanges culturels et économiques. Bron est une ville qui compte dans l'agglomération lyonnaise. Mais celle-ci s'est endormie tout en rêvant d'être une métropole internationale. Aux socialistes qui représentent 40 % de la communauté urbaine de jouer les aiguillons.

Le 21 mars 1989, on a planté dans toutes les communes de France les arbres de la liberté. Nous sommes en 2089 à l'ombre de l'arbre centenaire de Bron. Un jeune maire retrace le démarrage de la ville qu'il situe dans la dernière décennie du XXe siècle.

Dans cent ans, la devise de la République "liberté, égalité, fraternité", si nous avons su la faire vivre, n'aura pris aucune ride. C'est moins par de grandes réalisations que dans l'action quotidienne qu'elle doit s'incarner : lutter contre les inégalités, promouvoir un nouveau partage, diffuser les responsabilités. La démocratie locale doit s'inscrire dans cette continuité.

Rubrique animée par Françoise Lorrain

Millau :

de la tradition à l'innovation

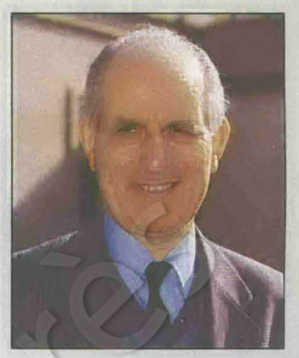

Au cœur des grands Causses, Millau, longtemps marqué par la mono-industrie, a su développer son tissu industriel sous l'impulsion de son maire Gérard Deruy. Il offre également de grands espaces pour les loisirs.

Terre de tradition, Millau n'en est pas moins une terre d'innovation. Son histoire en porte témoignage. Il y a deux mille ans, des potiers installés à Condatomagos "la ville du confluent", exportaient leur fabrication aux quatre coins de l'Empire romain. Plus près de nous, les industries de la peau et du gant ont fait et continuent de faire son renom.
Depuis quelques années, comme beaucoup de villes de vieille industrie, Millau avait tendance à s'installer dans le confort et la fierté d'un passé aux riches heures. "Nous avons dû réagir", explique Gérard Deruy, son maire, qui vient de se voir confier un nouveau mandat. "Il fallait innover, prendre des initiatives, faire de Millau une ville ouverte et dynamique !"
Un cadre de vie agréable, un urbanisme de qualité, un environnement culturel, riche... Millau ne manque pas d'atouts pour assurer son avenir.

La reconquête du cœur de ville

A Millau, l'amélioration du cadre de vie passait par la reconquête du centre-ville. Il fallait aménager, enrichir et aussi préserver le cœur de ville. Rassemblés dans un projet de quartier, d'importants travaux de rénovation et de réhabilitation lui ont rendu sa véritable fonction de cœur de la cité. Les Halles, dans un pur style "Baltard", abritent un marché permanent aux produits frais. Au terme d'une habile reconversion en centre culturel, une ancienne école religieuse, rénovée par une architecture haute en couleurs, favorise l'épanouissement d'activités culturelles et artistiques jusqu'alors dispersées. Les rues ont été rendues aux piétons. Les façades ont été restaurées, mettant en valeur d'anciens hôtels particuliers. Le promeneur peut découvrir monuments et édifices anciens : l'église Notre-Dame, le beffroi, le vieux lavoir, la place du Marché...

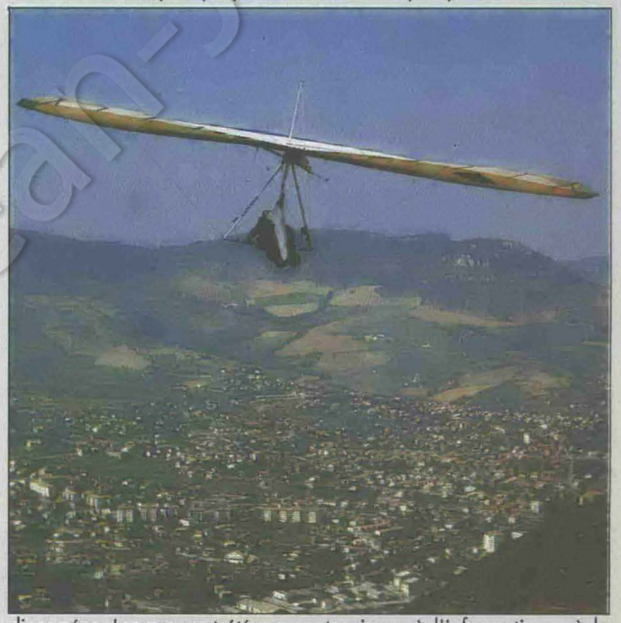

Pôle du Sud-Aveyron, Millau bénéficie d'une main-d'œuvre qualifiée et d'un savoir-faire enraciné dans le travail du cuir et de la peau. La fabrication de gants et de vêtements en peau très souple sont au cœur d'une tradition créative. Les plus grands couturiers, Nina Ricci, Hermès, Dior, se servent régulièrement à Millau.
Fondée en 1983, la Maison de la peau et du gant de Millau est devenue un carrefour historique, technologique et économique des métiers de la peau et du gant. Une exposition permanente accueille plus de 25.000 visiteurs par an et sa collection de gants est une des plus fournies d'Europe. Avec une antenne du Centre technique du cuir, elle confronte en son sein tradition et audaces. Longtemps marquée par la mono-industrie, Millau a cherché à diversifier son tissu industriel. Aujourd'hui, habillement, imprimerie, transformation du bois, agro-alimentaire sont présents dans un paysage économique qui s'ouvre à l'électronique, à l'informatique, à la communication et aux technologies nouvelles.

Evasion, sports et détente

Au cœur des Grands Causses, Millau est le pays des grands espaces. La ville s'est taillée, depuis quelques années, une sérieuse réputation de sportive : les 100 km de Millau, le rallye automobile des Cardabelles, la coupe d'Europe de tir à l'arc de chasse. Capitale du vol libre, Millau organise les plus grandes rencontres libéristes internationales (championnats de France et d'Europe de delta-plane, coupe du monde d'ULM, championnat du monde de vol libre...).
Canoë et rafting, spéléologie, escalade, saut à l'élastique sont autant de terrains d'aventures. Pêche, baignade et promenades retiennent les passionnés de la nature.
A côté d'une gamme exceptionnelle de loisirs, la ville dispose d'une grande capacité en hôtellerie de plein air et classique.

Gérard Deruy

Vendredi

Bulletin d'abonnement
à renvoyer à
Vendredi - 10, rue de Solferino - 75007 Paris

Nom .....Prénom .....
Adresse : N° .....Bat/Esc : .....
Rue : .....
Commune .....
Code Postal |_|_|_|_|_|_| Bureau distributeur .....

Ci-joint paiement par : ❑ Chèque bancaire (à l'ordre de Vendredi) ❑ Mandat poste (à l'ordre de Vendredi)
❑ CCP n°15-221-55 X ❑ Carte de crédit..... n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

|___| abonnements à 200F =..... |___| abonnements de soutien à 500F =..... Soit au total :.....F

un Ricard, sinon rien.

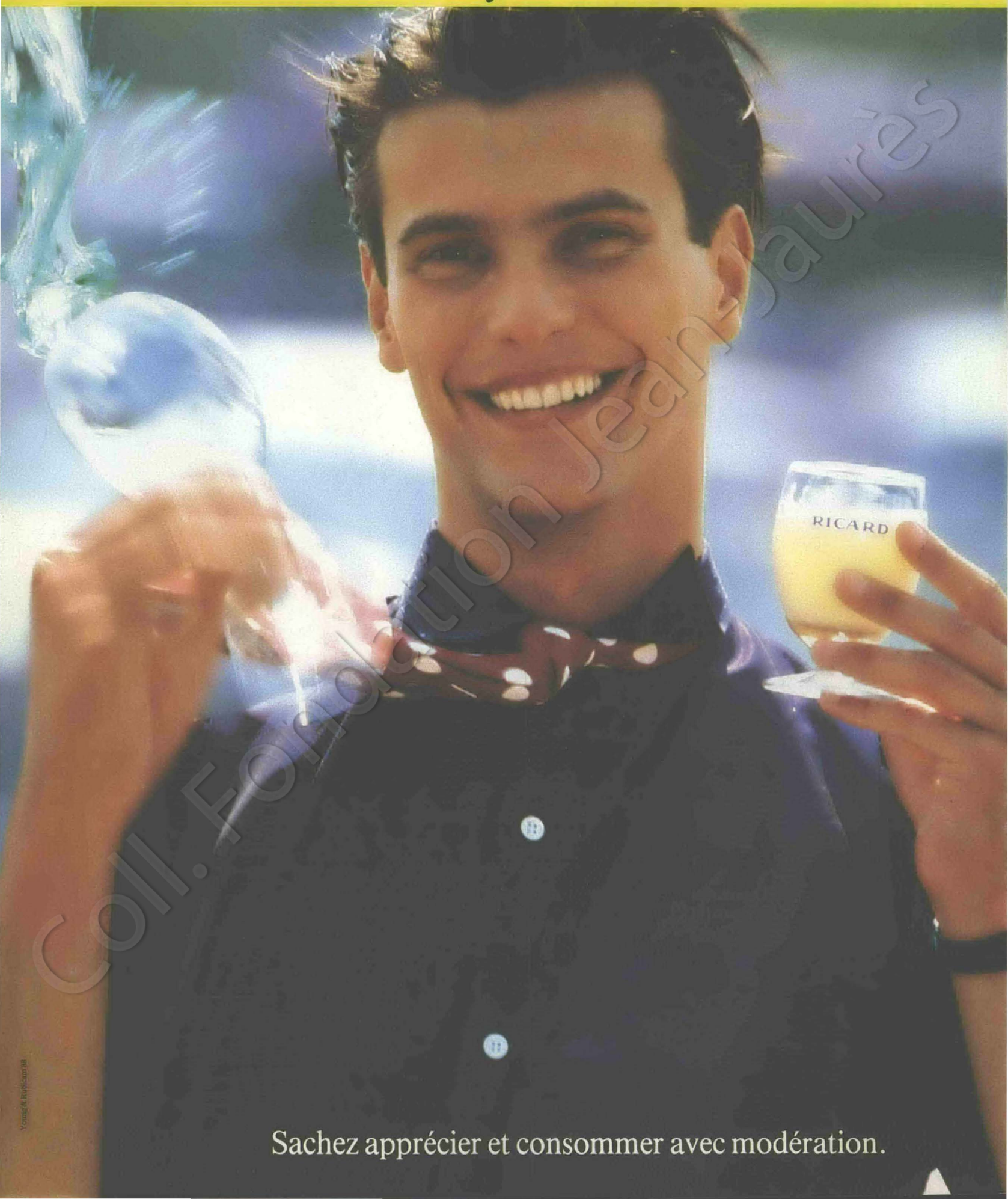

Sachez apprécier et consommer avec modération.

Coll. Fondation Jean Jaurès